

CAP ACCOMPAGNANT EDUCATIF PETITE ENFANCE AEPE

PUBLIC VISÉ

Tout public
Plan de développement des compétences
VAE
Individuels payants
Compte Personnel Formation

NIVEAU

Niveau de sortie : niveau V (CAP, BEP, CFPA du premier degré)

NATURE DE LA VALIDATION

Validation de la formation :
diplôme CAP Accompagnant éducatif petite enfance AEPE
Ouverture possible suite de parcours :
Concours ATSEM

DUREE

Durée moyenne : contenus et durées individualisés.
Durée en centre : 420 heures
Durée en entreprise : 560 heures
Durée hebdomadaire moyenne : 35h / semaine

DATES PREVISIONNELLES

Du 29/10/2019 au 02/06/2020.
Session réservée aux personnes titulaires d'un diplôme de niveau V ou plus reconnu en France.

LIEUX DE FORMATION

GMTI77
Centre Melun Victor Hugo
30-32 Boulevard Victor Hugo
77000 MELUN
contact@gretamti77.fr
Tél : 01 64 10 29 50

CONTACT

Sabine Gueret
melun@gretamti77.fr

TARIFS

Nous consulter

OBJECTIFS

Acquérir la qualification et les compétences pour l'accueil, la garde et l'entretien du cadre de vie des jeunes enfants, en accueil collectif, à l'école maternelle, au domicile des parents ou à son propre domicile.

CHAMP PROFESSIONNEL - MÉTIERS VISÉS

Le titulaire du CAP AEPE est un professionnel qualifié qui exerce ses activités auprès de l'enfant de moins de six ans dans le souci constant du respect de ses besoins, de ses droits, de son individualité ; Il participe avec les autres professionnels, à la construction de l'identité et à l'épanouissement de l'enfant dans le respect des choix des parents. Il établit avec les enfants et les parents une relation de confiance et crée les conditions nécessaires à un accueil et un accompagnement de qualité.

PRE-REQUIS

Positionnement : pédagogique.
Aptitude à s'occuper d'enfants dans un cadre professionnel
Maîtrise du français à l'écrit et à l'oral (niveau de la classe de 3ème)

Niveau d'entrée : niveau V bis (préqualification)

MODALITES DE RECRUTEMENT

Tests écrits
Entretien de motivation

Inscriptions du 21/01/2019 au 20/09/2019 au Centre Melun Victor Hugo à MELUN.

MODALITES PEDAGOGIQUES

Chaque unité peut être réalisée de façon indépendante.
Les titulaires d'un diplôme de niveau V sont dispensés de l'enseignement général. Les parcours seront individualisés en fonction des candidats.
Cours du jour
Entreprise

CONTENUS

- ▶ UP1 : Accompagner le développement du jeune enfant 150h
dont certificat SST : 12h , Prévention sécurité Environnement 32h
- ▶ UP2 : Exercer son activité en accueil collectif 120h
- ▶ UP3 : Exercer son activité en accueil individuel 120h
- ▶ UG1 : Français-Histoire/Géographie 100h
le nombre d'heures de chaque matière sera adapté en fonction des besoins du candidat, entre 100 et 120 heures
- ▶ UG2 : Math/Sciences 80h
le nombre d'heures de chaque matière sera adapté en fonction des besoins du candidat, de 60 à 80 heures
- ▶ Accompagnement vers l'emploi 30h